

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1954)

Rubrik: Le CICR et ses services

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PREMIÈRE PARTIE

La première partie de ce rapport expose la structure et la situation budgétaire du Comité international de la Croix-Rouge¹ pendant l'exercice écoulé.

I. Le CICR et ses services

1. COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

En 1954, aucun changement n'est intervenu dans la composition du CICR.

Nous avons pourtant le regret de mentionner le décès, survenu le 7 janvier 1955, de M. Alec Cramer. Sa disparition est une perte aussi sensible pour le CICR qu'elle est cruelle à l'amitié de ses collègues².

2. LISTE DES MEMBRES DU CICR³

MM. Max Huber,

docteur en droit, ancien président de la Cour permanente de justice internationale, *président d'honneur* (1923).

¹ Pour plus de concision, le Comité international de la Croix-Rouge sera désigné par les lettres CICR.

² La *Revue internationale de la Croix-Rouge*, n° 433, janvier 1955, pp. 3 et 4, a rappelé la carrière du Dr Cramer et ses éminents services.

³ L'année entre parenthèses indique la date de nomination ; les membres dont le nom est précédé de l'astérisque, forment le Conseil de la Présidence.

MM. Paul Ruegger *,	docteur en droit, ancien ministre de Suisse en Italie et en Grande-Bretagne, membre de la Cour permanente d'arbitrage, <i>président</i> (1948).
Jacques Chenevière *,	docteur ès lettres h.c. (1919).
M ^{me} Lucie Odier,	ex-chef du service des infirmières-visiteuses de la section genevoise de la Croix-Rouge suisse (1930).
MM. Carl Burckhardt,	docteur en philosophie, ancien ministre de Suisse en France (1933).
Edouard Chapuisat,	docteur ès lettres h.c. (1938).
†Alec Cramer,	docteur en médecine (1938).
Martin Bodmer *,	docteur en philosophie h.c. (1940).
Ernest Gloor *,	docteur en médecine, <i>vice-président</i> (1945).
René van Berchem *,	docteur en droit, banquier (1946).
Léopold Boissier *,	docteur en droit, professeur à l'Université de Genève, ancien secrétaire général de l'Union interparlementaire (1946).
Paul Carry,	docteur en droit, professeur à l'Université de Genève (1946).
Edmond Grasset,	docteur en médecine, professeur à l'Université de Genève, directeur de l'Institut d'hygiène (1946).
Général Henri Guisan,	ancien commandant en chef de l'armée suisse (1948).
MM. Alfredo Vannotti,	docteur en médecine, professeur à l'Université de Lausanne (1949).
Rodolfo Olgiati *,	ancien directeur de l'organisation le Don suisse (1949).

M^{me} Marguerite van Berchem, ancien chef de service de l'Agence centrale des prisonniers de guerre (1951).

MM. Frédéric Siordet *, avocat, conseiller du CICR depuis 1943, *vice-président* (1951).

Marcel Junod, docteur en médecine, délégué du CICR de 1935 à 1946 (1952).

Ernest Nobs, ancien conseiller fédéral et président de la Confédération helvétique (1952).

3. SÉANCES

a) Comité international.

Le CICR se réunit en séance plénière mensuelle, sauf circonstances exceptionnelles, afin d'exercer les attributions prévues par les Statuts tendant, notamment, à définir sa ligne de conduite et les principes qui doivent l'inspirer, à prendre toutes initiatives jugées utiles dans les limites de ceux-ci, à se renseigner périodiquement sur les activités et études en cours, à se prononcer sur les rapports d'opérations.

Les membres du Comité international ont tenu session régulièrement, soit 17 séances, dont 12 plénières.

b) Conseil de la Présidence.

Constitué selon les dispositions de l'article 7, alinéa 2, des Statuts, le *Conseil de la Présidence* se compose actuellement du président, des deux vice-présidents, des présidents du Groupe des activités extérieures et du Groupe des affaires générales, et de trois autres membres du Comité. Ils assurent l'exécution des décisions du Comité et la haute direction des affaires, dans l'intervalle des séances plénières mensuelles. En 1954, les membres du Conseil de la Présidence se sont réunis 33 fois.

c) Groupes de travail.

Le *Groupe des activités extérieures* (ancienne commission du même nom) est présidé par M. Jacques Chenevière, membre du Conseil de la Présidence. Ce groupe comprend le directeur exécutif et quelques personnes spécialisées dans certains domaines d'activité du CICR (délégations, secours matériels, secours moraux, Agence des prisonniers de guerre, etc.). Pour l'étude des questions médicales et pharmaceutiques, il a recours à un *Conseil médical*, appelé à remplacer la *Commission médicale* que présidait le Dr Cramer.

Le *Groupe des affaires générales* (ancienne commission juridique) que préside M. Léopold Boissier, membre du Conseil de la Présidence, comprend le directeur des Affaires générales et quelques personnes dont les travaux sont consacrés au domaine des principes de la Croix-Rouge.

La *Commission consultative externe*, dont la composition n'a pas subi de modifications au cours de l'année¹, a continué à donner ses avis dans les questions administratives et budgétaires, et au sujet de tous les problèmes relatifs aux ressources du CICR.

4. DIRECTION

La direction est chargée de la gestion journalière des affaires et de toutes mesures à prendre selon les directives données par le CICR.

Elle comprend :

MM. Roger Gallopin, directeur exécutif ;

Jean S. Pictet, directeur des Affaires générales ;

David de Traz, directeur exécutif-adjoint ;

Edouard de Bondeli, sous-directeur ;

Claude Pilloud, sous-directeur des Affaires générales.

¹ Voir *Rapport sur l'activité du CICR du 1^{er} janvier au 31 décembre 1953*, Genève 1954, p. 8.

5. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

M. Jean Duchosal, secrétaire général, a assuré la liaison avec les pouvoirs publics, les Croix-Rouges nationales, les organisations gouvernementales ou non gouvernementales intéressées aux questions humanitaires.

6. CONSEILLERS

Le CICR a bénéficié de l'expérience et des connaissances de ses conseillers, MM. M. Wolf, conseiller à la présidence et J. J. de Rueda, délégué de la Croix-Rouge mexicaine auprès du CICR, conseiller pour les questions d'Amérique latine.

7. ADMINISTRATION

Pendant l'année considérée, le CICR a délégué certains de ses membres pour procéder avec les directeurs à un examen approfondi de l'organisation et des méthodes administratives et financières. Cette étude est en cours d'exécution.

* * *

L'administration centrale à Genève se compose actuellement des départements suivants :

Division exécutive, responsable du fonctionnement des Délégations, des Secrétariats géographiques, des Secours et de l'Agence centrale des prisonniers de guerre.

Division des Affaires générales, chargée du secrétariat du Comité et du Conseil de la Présidence, du Service juridique, des publications et de la Revue internationale de la Croix-Rouge, de l'Information, des Traductions, des Archives et du Courrier.

Division administrative responsable de l'administration, du personnel et des finances.

8. DÉLÉGATIONS

a) Généralités.

Au 31 décembre 1954, le CICR est représenté d'une manière permanente dans trente pays. Sur un total de trente-quatre délégués, trente sont recrutés sur place, au sein des communautés suisses à l'étranger et prêtent leur concours au CICR à titre bénévole.

Durant l'année, le CICR a fermé sa délégation de Corée du Sud et renforcé celle d'Indochine. Grâce à l'activité des délégués, dont le lecteur trouvera la liste ci-dessous, ainsi que des délégués en mission temporaire (voir ci-dessous, pp. 67 à 73) il a pu faire face aux situations créées, en ce qui le concerne, par les divers à-coups de la conjoncture internationale.

b) Liste des représentants du CICR.

AFRIQUE : Afrique centrale britannique — Rusape : *M. G. C. Senn.*

Afrique du Sud — Prétoria : *M. H. P. Junod*,
Algérie — Birkadem (Alger) : *M. R. Wust*.
Maroc — Casablanca : *M. C. Vautier*.

AMÉRIQUE : Argentine et Amérique latine (à l'exception des Etats figurant ci-dessous), Buenos Ayres :
MM. J. de Chambrier, J. Roulet.

Bolivie — La Paz : *M. P. Gacon*.

Brésil — Rio de Janeiro : *M. E. Haegler*.

Colombie — Bogota : *M. W. Roethlisberger*.

Mexique — Mexico : *M. A. Behn*.

Pérou — Lima : *M. M. Reiser*.

Vénézuéla — Caracas : *M. R. Moll*.

ASIE : Cambodge (*M. A. Durand*, en résidence à *Saïgon*).
Ceylan — Colombo : *M. C. H. Tuetsch*.
Hong-Kong — Hong-Kong : *M. P. Calderara*.
Vietnam, Zone nord — Hanoï : *M. J. de Reynier*

Vietnam, Zone sud — Saïgon : *MM. A. Durand, N. Burckhardt.*
Japon — Tokio : *M. H. Angst.*
Liban — Beyrouth : *M. G. Burnier.*
Laos (*M. A. Durand*, en résidence à Saïgon).
Malaisie — Singapour : *M. H. Pfrunder.*
Philippines — Manille : *M. J. Bessmer.*
Syrie (*M. G. Burnier*, en résidence à Beyrouth).
Thaïlande — Bangkok : *MM. W. Salzmann, E. Dickenmann.*

EUROPE : Allemagne et Europe centrale et orientale à l'exception des Etats figurant ci-dessous ; *M. F. Ehrenhold*, en résidence à Genève, délégué itinérant.
Autriche — Vienne : *M. G. Joubert.*
Espagne — Madrid : *M. E. Arbenz.*
France — Paris : *M. W. Michel, Dr J. de Morsier.*
Grande-Bretagne — Londres : *M. H. Wasmer.*
Grèce — Athènes : *M. A. Lambert.*
Italie — Gênes : *M. L. Biaggi de Blasys.* Naples : *Dr P. Burkhard.*

OCÉANIE : Australie — Nedlands (Perth) : *M. H. Schweizer.*
Nouvelle-Zélande — Auckland : *M. L. Bossard.*

9. PERSONNEL

Au 31 décembre 1954, l'effectif du personnel, diminué de 29 unités en cours d'année, comptait à Genève et dans les Délégations, 179 personnes¹. Si l'on tient compte des personnes employées à 100% et de celles occupées à temps réduit, ce nombre correspond à 166 postes entièrement rémunérés. Pendant la même période, 51 personnes ont participé aux travaux du CICR, à titre bénévole, apportant un concours très apprécié.

¹ Ce chiffre ne comprend pas les personnes engagées dans les services auxiliaires (messagers, équipes de nettoyage, etc.).

Le *service social*, qui s'intéresse aux situations difficiles que l'on sait et qui s'occupe de soins et de démarches en faveur de personnes malades, invalides ou atteintes par la limite d'âge, est resté actif.

10. MOUVEMENT DU COURRIER

Le volume du courrier, reçu et expédié, du commencement de l'année à la fin de décembre 1954, s'est chiffré à 225.376 lettres, cartes, télégrammes, listes de prisonniers, fiches de disparus, messages familiaux et plis divers. Ce montant se décompose comme suit :

Arrivée : 106.626

Départ : 118.750

Total : 225.376

II. Situation financière du CICR

La situation financière du CICR à fin décembre 1954 ainsi que divers renseignements comptables et budgétaires font l'objet des tableaux ci-dessous :

Tableau I. Bilan au 31 décembre 1954.

Tableau II. Compte général des dépenses et des recettes ordinaires en 1954.

Tableau III. Contributions au financement régulier du CICR versées en 1954 par les Gouvernements et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge.

Tableau IV. Mouvement et situation des Réserves et Provisions au 31 décembre 1954.

Tableau V. Résumé des prévisions de dépenses et de recettes ordinaires pour 1955.

Tableau VI. Compte général des actions de secours.